

Consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Avis et recommandations du Comité arts et culture de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (CSRS)

Introduction

Le comité Arts & culture de la CSRS est un comité dynamique qui, tout au long de l'année, se bat pour conserver le peu de terrain gagné au fil des ans. Force est de constater que ces dernières années, marquées par les restrictions budgétaires et les coupures sauvages, ont affaibli les arts et la culture au sein du milieu scolaire. Lorsque les membres ont su que les instances ministérielles consultaient le public pour renouveler la politique culturelle, ils ont cru bon de se réunir et de réfléchir sur les enjeux importants auxquels ils sont confrontés. Ce document porte donc sur la culture en **région** et dans le milieu de l'éducation. Nous avons réfléchi sur les sept thèmes proposés, mais avons abordé plus longuement ceux qui étaient les plus significatifs et en lien avec notre réalité.

Thème 1 : La culture dans une perspective de développement durable

La culture est un moteur économique important en **région**. Beaucoup d'organismes sont présents au Saguenay-Lac-Saint-Jean et offrent une diversité culturelle tout à fait exceptionnelle. Cependant, malgré l'offre foisonnante, plusieurs problèmes se posent pour le milieu scolaire.

Tout à bord, il faut signaler l'accessibilité à la culture. L'accessibilité devrait être juste et équitable : la culture pour tous, même en milieu éloigné.

Le transport reste un enjeu majeur en **région** en ce qui concerne les sorties culturelles. Non seulement les intervenants des écoles éloignées rencontrent des contraintes monétaires, mais ils font aussi face à d'importantes contraintes de temps. (Par exemple : il faut être rentré à temps afin que les élèves puissent prendre l'autobus du retour à la maison.). Le transport doit continuer à être subventionné pour le développement et l'accessibilité de la culture.

Par ailleurs, l'accessibilité des infrastructures peut générer des difficultés. Il est difficile de trouver des salles de spectacles pouvant accueillir des groupes à des coûts raisonnables. Les grandes salles reconnues sont souvent inaccessibles puisque beaucoup trop coûteuses pour les organismes et les écoles. La plupart du temps, tous trouvent leur salut dans les salles des écoles secondaires (auditoriums), qui sont beaucoup moins onéreuses. Cependant, puisque ces salles sont d'abord utilisées par les écoles, elles ne sont pas toujours disponibles et elles ne constituent pas des lieux de diffusion reconnus. Donc, ces sorties ne sont pas des véritables sorties dans des lieux culturels et elles ne peuvent pas être subventionnées par le programme *La culture à l'école*.

Un autre problème se pose avec la reconnaissance des artistes régionaux. Le répertoire de ressources national culture-éducation n'accepte pas de nouveaux artistes depuis plusieurs années. Il est impératif de l'ouvrir aux nouvelles candidatures et il serait même pertinent d'assouplir certaines règles.

Ainsi, si certaines disciplines disposent d'une offre importante, ce n'est pas le cas pour d'autres. Il n'y a parfois qu'un ou deux artiste-s/organisme-s. Donc si une école a déjà fait affaire avec l'un ou l'autre auparavant ou si l'artiste/organisme ne couvre pas certains niveaux, il faut faire venir un artiste ou organisme de l'extérieur. Cela est complètement absurde quand on sait que certains autres artistes ou organismes pourraient offrir un atelier pertinent et enrichissant. On peut penser notamment aux écoles de danse, de musique et aux organismes en théâtre qui offrent des ateliers, mais qui ne font pas partie du répertoire de ressources (et dont la candidature est refusée d'emblée). Pourrait-on envisager un assouplissement en ce sens ? Les ateliers de théâtre, musique ou danse qui sont ponctuels ne peuvent pas remplacer les spécialistes et n'entrent pas en concurrence avec leur travail. Ils seraient même bien souvent complémentaires. Les écoles de danse, de musique et les compagnies de théâtre sont bien souvent des organismes reconnus par leurs pairs et les personnes qui y travaillent sont des professionnels, au même titre que ceux des autres organismes. Cette problématique régionale devrait faire l'objet d'une considération toute particulière.

Dans un autre ordre d'idées, la concertation constitue un moteur important dans le domaine de la culture. Cette concertation est bien souvent au cœur des réussites régionales. Au Saguenay-Lac-St-Jean notamment, de dynamiques intervenants du milieu culturel et du milieu scolaire se rencontrent régulièrement, chapeautés par le Programme Culture Éducation de la ville de Saguenay. Malgré les efforts constants et la bonne volonté de chacun, des difficultés se posent là aussi. Dans le milieu scolaire, il faut sonder les besoins du terrain, favoriser les échanges avec ceux qui se trouvent directement concernés : les enseignants. Cependant, pour que les enseignants soient présents lors des rencontres, il faut payer des libérations. Avec les coupures des dernières années, il est de plus en plus difficile d'inviter des enseignants et de payer ces frais. Pourtant, l'expérience a prouvé que les échanges avec les enseignants titulaires et spécialistes sont enrichissants et mènent à des projets qui rayonnent sur les élèves et dans la communauté élargie.

De plus, les personnes clés responsables de dossiers culturels (souvent du personnel professionnel) trouvent de plus en plus difficile de trouver du temps pour porter ces mêmes dossiers. Les coupures de postes ont fait en sorte que ces professionnels se retrouvent surchargés de dossiers de toutes sortes et il ne reste que peu de temps pour faire les suivis, assister aux rencontres, développer et coordonner les projets, etc.

Enfin, on ne peut parler de concertation sans aborder le sujet des bureaux régionaux des ministères. Les bureaux du MCC doivent rester ouverts, accessibles et ils doivent poursuivre leur travail de soutien des milieux. Les intervenants qui y travaillent doivent continuer à siéger sur les comités culturels scolaires et autres regroupements culturels. Ces intervenants doivent posséder un leadership significatif et assurer un réseautage dynamique. Il doit y avoir un maillage entre les ministères et les organismes sur des

projets communs. Quant à la perte des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous ne pouvons que déplorer la situation. Avant leur fermeture, nous avions une représentante sur le comité Arts & culture de notre commission scolaire. Le lien était direct et il était beaucoup plus facile d'échanger, d'obtenir les informations pertinentes et de faire comprendre la réalité de nos milieux.

La concertation est enrichissante et profitable pour tous : artistes, organismes culturels, intervenants du milieu scolaire, élèves et communauté élargie. La concertation permet de développer à grande échelle plutôt qu'en silos fermés. Elle est plus efficace que la décentralisation dans les milieux. À la CSRS, la concertation a permis, entre autres, d'offrir des spectacles à un coût moindre à tous les élèves de toutes les écoles primaires, du préscolaire à la 6^e année. Clairement, la concertation mène à la réussite. Il faut donc la favoriser, l'encourager et mettre toutes les ressources en jeu pour qu'elle se poursuive dans les meilleures conditions possibles.

Thème 2 : L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante.

De nos jours, l'environnement numérique devient incontournable dans toutes les sphères, dont celle des arts et de la culture. Afin d'améliorer la visibilité des contenus culturels québécois sur Internet, les artistes et organismes doivent être rencontrés par les intervenants ministériels afin d'être soutenus et informés adéquatement.

En ce qui concerne les sites gouvernementaux, il est nécessaire de les rendre plus conviviaux, de les mettre à jour de façon plus régulière, de rendre les formulaires disponibles plus facilement et plus rapidement. Les informations sont malheureusement difficiles à trouver et elles arrivent tard dans l'année scolaire, ce qui nuit à une bonne planification chez les enseignants. De plus, il serait intéressant de favoriser les hyperliens vers les sites des artistes et organismes.

Dans nos milieux scolaires québécois, il existe des professionnels de l'information qui sont également méconnus : les bibliothécaires. Ces professionnels sont outillés pour former les jeunes aux compétences informationnelles numériques : comment cerner ses besoins d'informations (dégager les idées principales, planifier son travail...), comment chercher (chercher l'information dans diverses sources, utiliser des mots clés appropriés, valider la pertinence des sources, sélectionner l'information appropriée/l'extraire...), comment l'utiliser (produire un travail, respecter les droits d'auteurs, citer ses sources...) Pourtant, ces professionnels sont sous-utilisés. Depuis les multiples coupures, les bibliothécaires sont souvent relégués à des tâches connexes qui ne font même pas partie de leur plan de classification (ex. : classer les livres, faire du prêt au comptoir, aider des techniciens en documentation surchargés...). Les bibliothécaires sont formés pour guider les élèves et développer des projets touchant

la lecture numérique. Il faudrait donc valoriser leur travail et les impliquer activement dans le développement du numérique.

En ce qui concerne la diffusion de productions médiatiques relatives aux arts et à la culture, nous croyons qu'encourager la production d'émissions culturelles aide à favoriser l'accès au théâtre, à la danse, à la littérature, surtout dans le cas des **régions** éloignées. Le retour d'émissions culturelles à la télévision publique serait favorable car les chaînes spécialisées ne sont pas toujours accessibles à tous. Les émissions culturelles constituent par ailleurs un outil efficace de promotion de la culture.

D'ailleurs, il faut souligner que des émissions culturelles non dirigées permettent de voir autre chose que des artistes connus, qu'elles permettent de découvrir les réalités culturelles de toutes les **régions**. Il faut sortir des carcans des réseaux (ex. : émission de variétés qui présentent des comédiens présents dans des émissions du même réseau). Il serait même intéressant d'inclure des quotas culturels dans les chaînes, au même titre que les radios qui doivent respecter un certain quota de musique francophone, par exemple.

Finalement, en ce qui concerne le patrimoine religieux, il est impératif de soutenir et de promouvoir les projets de mise en valeur du patrimoine religieux (ex. : faire une bibliothèque dans une église qui ne sert plus). Le patrimoine religieux fait partie de l'histoire et de l'identité québécoise. Il faut s'en préoccuper avant que les édifices ne tombent en ruine.

Thème 3 : Le rapport du citoyen à la culture

Nous croyons fermement que l'initiation à la culture doit se faire dès le plus jeune âge et qu'il faut favoriser les contacts avec la culture en milieu scolaire et préscolaire. Il faut ici penser que l'école est parfois le seul contact culturel de certains élèves. L'enfant qui entrera en contact très tôt avec des œuvres artistiques et culturelles deviendra un citoyen plus ouvert, plus réfléchi, plus articulé. Il développera son esprit critique, deviendra un *consommateur* de culture québécoise et s'adonnera fort possiblement à des loisirs culturels. Il faut donc soutenir les initiatives avec un financement adéquat. Il faut aussi envisager d'utiliser les tremplins provinciaux déjà existants comme les Journées de la culture ou le Mois de la culture. Cependant, il faudrait veiller à mieux connaître et mieux cerner les réalités du milieu scolaire afin de s'y arrimer. Par exemple, les Journées de la culture arrivent beaucoup trop tôt en début d'année scolaire et beaucoup d'activités ont lieu la fin de semaine. Le milieu scolaire aurait avantage à pouvoir y participer puisque les activités sont gratuites et très enrichissantes. Quant au Mois de la culture, les informations sont diffusées tellement tard que les enseignants ont de la difficulté à y participer malgré la richesse des activités et des documents proposés.

De plus, il faut poursuivre et favoriser la gratuité des activités (expositions, conférences, etc.) et en faire la promotion. Signalons ici des exemples efficaces tels que La vitrine culturelle de Montréal et celle du Saguenay-Lac-St-Jean, qui proposent une offre centralisée.

Soulignons également l'importance du tourisme culturel. Il y a là un fort potentiel mais il faut aussi reconnaître qu'il y a un problème. Au sein des associations touristiques, les organismes doivent payer pour faire partie des guides touristiques. Les petits organismes n'ont pas toujours les moyens d'assumer ces frais. Donc, en dehors du réseau des grosses attractions, il est parfois difficile d'être connu, reconnu et visité. Il faut porter une attention toute spéciale à ces petits organismes artistiques et les soutenir pour qu'ils soient visibles et accessibles des touristes d'ici et d'ailleurs.

Enfin, il faut absolument encourager les partenariats entre les milieux municipal, culturel et scolaire. Au Saguenay, le modèle du Programme Culture Éducation est exemplaire et suscite l'admiration des autres **régions**. Deux commissions scolaires, le ministère de la Culture et des communications ainsi que le milieu municipal financent le travail d'agents de projets qui travaillent fort à créer des liens et des projets entre les écoles et les organismes artistiques. Il faut absolument s'assurer d'un financement adéquat pour de telles initiatives. On doit leur fournir des moyens efficaces pour remplir leur mission et on doit assurer leur pérennité.

Thème 4 : La langue française et la diversité ethnoculturelle

La nouvelle politique culturelle doit d'abord et avant tout prioriser l'accès à la culture francophone. Cependant, il est important de valoriser l'ouverture sur le monde. Plus on est ouvert, plus on accueille l'autre et moins le racisme s'installe. Parallèlement à cela, il est aussi important de mettre en contact les nouveaux arrivants avec la culture québécoise. Il faut donc favoriser l'accessibilité aux activités culturelles pour ces nouveaux arrivants. Notons également l'importance de présenter la diversité culturelle de façon positive dans les médias. Plus le portrait sera positif, plus l'opinion publique le sera.

Thème 5 : Le développement culturel des nations autochtones

Il est essentiel d'impliquer les autochtones dans la valorisation de leur culture. Des moyens devraient être mis en place afin de faire connaître la culture autochtone et de valoriser l'ouverture de part et d'autre (donc l'ouverture à l'autre autant de la part des autres québécois que des autochtones). Ainsi, il serait bien de faire connaître davantage les ressources culturelles mettant en valeur la culture autochtone (ex. : centres et musées).

Thème 6 : L'action internationale et les relations intergouvernementales

Nous croyons qu'il est plus important de s'occuper de nos **régions** et organismes locaux avant de s'occuper du rayonnement international.

Thème 7 : La gouvernance et le financement

Les œuvres d'art publiques constituent une part importante du financement de la culture. Elles sont côtoyées quotidiennement par des milliers de citoyens qui ne comprennent pas toujours les enjeux de l'art public. Il faut valoriser et faire connaître les œuvres d'intégration de l'art à l'architecture. Des actions pourraient être posées pour démystifier les œuvres d'art publiques, pour faire connaître les artistes, leur travail. On pourrait notamment tenir un registre provincial et le rendre public. On pourrait travailler à démontrer concrètement comment la majeure partie des sommes investies dans ces œuvres fait rouler l'économie des **régions**. (ex. : ouvriers, quincailleries). Dans cet ordre d'idées, on doit collectivement valoriser le fait que la culture est un moteur économique au même titre que les autres secteurs d'activités.

Les arts et la culture doivent continuer à être financés de façon significative. Le financement accordé aux municipalités et aux milieux scolaires doit être stable. Il faut conserver les bureaux régionaux du MCC car ils permettent une meilleure concertation et prise en compte des réalités difficiles des **régions**. Des initiatives audacieuses pourraient aussi être prises, notamment en instaurant des crédits d'impôt pour des sorties culturelles, ou en finançant suffisamment certains organismes pour permettre la gratuité pour les enfants.

Même si l'État ne roule pas toujours sur l'or, il faut arrêter de miser constamment sur le mécénat des grosses entreprises. L'expérience a prouvé que c'est très difficile et que cela ne fonctionne pas nécessairement en culture. Les entreprises sont constamment sollicitées, il y a beaucoup de concurrence entre des projets et des organismes de différentes natures. Les entreprises se créent donc des politiques, qui sont souvent orientées sur la santé ou l'enfance plutôt que sur le développement de la culture et les arts moins conventionnels. C'est le gouvernement qui doit financer la culture de sa nation, c'est son identité.

Conclusion

Nous souhaitons que la nouvelle politique culturelle soit réaliste face aux problèmes actuels. Elle doit favoriser la concertation et le travail d'équipe. Ayons une politique, claire, forte et transparente qui tient

compte de la diversité québécoise. Et cela signifie autant l'ouverture à l'autre que le respect les caractéristiques des différentes réalités, celles des **régions** tout autant que celles des métropoles.

Les représentants du comité Arts & culture de la CSRS

Alain Bélanger, directeur, école secondaire de L'Odysée/Dominique-Racine

Isabelle Boivin, chargée de projet, Programme Culture Éducation

Patricia Bouchard, directrice, CFA des Rives-du-Saguenay

Justine Boulanger, chargée de projet, Programme Culture Éducation

Cécilia Coulombe, conseillère pédagogique en arts

Sophie Fortin, enseignante spécialiste en arts au secondaire

Christine Gauthier, bibliothécaire et responsable du dossier Arts & culture

Marc Girard, directeur, écoles primaires Des Quatre-Vents et La Carrière

Serge Tremblay, enseignant spécialiste en arts au primaire